

AG du samedi 30-07-2022

Rapport moral 2021-2022

25 personnes étaient présentes, une dizaine d'adhérents s'étaient excusés, dont certains qui avaient adressé des pouvoirs.

Comme chaque année malheureusement nous devons commencer nos travaux en rendant hommage à nos morts en observant **une minute de silence. 17 adhérents** ou anciens adhérents ont disparu depuis la création de SHP en 2014. Parmi eux, **2** sont décédés au cours de l'exercice 2021-2022, c'est-à-dire entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022. Je vous en avais informé par mail. Je rappelle leurs noms. Il s'agit de **Michel Robert** au mois d'octobre (3-10) et de **Pierrette Buisson** au mois de décembre (12-12).

Minute de silence

• Nombre d'adhérents :

Depuis plusieurs années nos **effectifs sont stables, entre 80 et 90 adhérents**. Pour ce qui concerne le dernier exercice, **88** personnes ont réglé leur cotisation contre 87 l'an dernier.

La majorité de nos adhérents est toujours constituée de Sannatois d'origine ou de cœur, mais ne résidant pas dans la commune. Un peu plus d'un tiers des membres de SHP habitent de **manière permanente Sannat (35%)**, c'est un peu plus que l'an dernier. Près de la moitié habitent un département autre que la Creuse (43%) et 22% une autre commune de Creuse. (En baisse) Si l'on ajoute que la **moyenne d'âge est élevée**, on comprendra que le nombre de personnes susceptibles de s'investir dans l'association est faible, d'autant plus qu'à Sannat, comme dans les autres petites communes, ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve dans les différentes associations, nombreuses à Sannat, et leur temps n'est pas extensible.

• Réunions des organismes dirigeants :

Le Covid encore une fois a ralenti notre activité. Le CA et le bureau, ensemble, se sont réunis 6 fois. L'AG, une fois, le même jour, le 30 juillet, mais c'était un vendredi.

- **Communication :**

L'information a été diffusée par **mail**, à l'ensemble des adhérents, avec parfois quelques difficultés. L'information à caractère historique s'est faite essentiellement par le biais du **bulletin SHP infos**. Sur l'exercice officiel 2021-2022 vous en avez **reçu 4**, comme l'année précédente. Les N° 30 en septembre, 31 en janvier, 32 en février, et 33 en mars. A noter qu'une version papier est distribuée aux adhérents sannatois qui ne disposent pas d'internet (à l'heure actuelle 6).

La communication, c'est aussi l'objet du **site internet**, et là, les choses ont beaucoup avancé. Mais on en arrive au point suivant : les travaux ou actions réalisés.

- **Travaux et actions réalisés :**

Je **terminerai par le site**, car plutôt qu'un long discours je vous le présenterai sur cet écran.

Nous avons pu enfin réaliser les deux actions que le Covid nous avait obligés deux fois à différer : Le spectacle théâtral et patoisant d'Ajain et le voyage à Guédelon.

Les **Rencontres creusoises** d'Ajain, dont je vous avais envoyé un compte-rendu ont obtenu un franc succès. Les deux représentations théâtrales du vendredi 12 et dimanche 14 novembre 2021, ainsi que le colloque du samedi. Sannat a pris une bonne part dans l'organisation et dans le jeu théâtral, aux côtés des autres clubs patoisants creusois.

Mais le patois ce fut aussi les rencontres sannatoises, ou **causeries sannatoises**, élargies aux communes voisines (Reterre, Lussat...), du mercredi après-midi, au rythme de 2 par mois...sauf pendant les grandes vacances bien sûr, où, comme tous les écoliers studieux, les patoisants se reposent ou vaquent à d'autres occupations.

Le ralentissement de la pandémie nous a également permis de partir à l'assaut de la forteresse de **Guédelon** le samedi 21 mai. 40 inscrits. 39 participants (une malade). Sur les 40 : 25 adhérents et 15 non-adhérents. Participants très satisfaits.

La troisième grande action, en cours au moment de la dernière AG, a été la réalisation et la pose des **panneaux** illustrant l'histoire du Bourg, ou pour le moins au siècle dernier. Les 12 panneaux avaient été exposés dans cette salle, mais pas encore posés sur les murs du Bourg, ou sur les sites appropriés (Fontaine Saint-Martin et Etang Giraud). Et les QR Codes ne devaient pas encore être opérationnels.

Il y eut aussi, lors de cette AG précédente du 30 juillet 2021, la **conférence sur la géographie et les paysages de Sannat**. Certains ont regretté leur absence...mais ils pourront se faire une séance de rattrapage par internet, grâce au site, où j'ai repris, et même développé ce que j'avais expliqué de vive voix.

Débordant la stricte date de la fin de l'exercice, c'est-à-dire le 30 juin, il y eut le 14 juillet, un peu dans le prolongement à la fois du livre N°1 qui avait parlé du Bourg dans les années 50, et des panneaux qui évoquent plutôt le Bourg d'avant-guerre, avec une **balade contée** (par mes soins) à travers les rues et places du Bourg. Mais le temps nous a manqué. Une suite était donc attendue. Elle aura lieu le samedi de la fête, le 6 août, à 9h30. Avec reprise depuis le début, peut-être un peu plus rapide, pour les nouveaux. Libres aux anciens de prendre en cours de route, ou au commencement.

Mais l'essentiel du temps, pour moi en tous cas, a été consacré à la mise en forme de documents, la recherche, la rédaction de nouveaux documents, l'apprentissage de la technique et la mise en ligne.

La recherche, je vous en ai en grande partie fait part, par le biais des SHP infos : les migrations des maçons, les communards, l'accueil des réfugiés juifs, la famille de Loubens de Verdalle, grâce à l'énorme contribution d'Antoine de Matharel, les élections municipales au 19^{ème} siècle (dont cette famille fut actrice), les anciennes croix...

Il y a eu aussi l'important travail de recherche effectué par Anne-Marie (Delage) qui a dépouillé les fiches matricules pour recenser toutes les migrations des autres communes du canton d'Evaux, comme elle l'avait fait

pour Sannat, puis des communes du canton d'Auzances, et maintenant celles du canton de Chambon. Travail considérable. A partir du mois de septembre, j'en ferai l'analyse et la synthèse. Le but est de situer Sannat dans cette zone de transition, entre un sud-est creusois migrant, mais plutôt sur Lyon, et un nord-est peu migrant. Nous, Sannat, nous situant à la limite des deux.

Ajoutons le travail qu'ont commencé Anne-Marie (Christian) et Martine de correction et d'enrichissement du fichier naissances dont je reparlerai en présentant le site.

Il y a aussi le travail de l'ombre réalisé par la secrétaire, Chantal et la trésorière, Anne-Marie (Delage) qu'il faut saluer.

Et puis il y eut le très beau travail réalisé par Azélie, dont nous pouvons profiter encore un an environ, qui sera présenter tout à l'heure, au moment où il apparaîtra sur le site.

Venons-en maintenant à **la présentation du site.**

Auparavant un petit rappel des faits :

Lors de la dernière AG fin juillet nous avons voté les crédits pour la création d'un nouveau site (3000 €). En août j'ai demandé un devis à l'agence iCombrailles de Pionsat qui avait fait le site de la commune. Je l'ai reçu début septembre. Montant 2823.60 €. Je n'ai pas cherché à faire jouer la concurrence, ne connaissant aucun prestataire, et pour ce genre de chose je préférais un site semblable à celui de la commune, afin qu'en cas d'impossibilité pour moi, ou pour SHP, que quelqu'un de la commune assure son maintien, afin qu'il continue à subsister, au moins comme ressource documentaire.

Quelques temps plus tard, en octobre, David Grange, maire de Sannat, nous a fait savoir qu'il y avait possibilité d'obtenir une subvention conséquente dans le cadre du plan de relance. Dans ce cas le site serait officiellement créé par la commune, mais charge à SHP de l'alimenter et de le faire prospérer. La commune serait en quelque sorte le propriétaire du site, et SHP le locataire. Notre loyer étant le paiement annuel de l'hébergement et de la maintenance par iCombrailles (de l'ordre de 100 €). La préfecture a d'abord répondu non, mais comme il restait de l'argent non dépensé, finalement oui. Ainsi fut fait, nous avons de fait un nouveau site

gratuitement...et la commune officiellement deux. (L'Etat n'a pas subventionné la totalité du site, il restait à la charge du demandeur 650€ à verser. Ce qu'a payé la Mairie, considérant que cette attribution à SHP vaudrait subvention). Cette solution ne pouvait que nous convenir, outre que financièrement elle était avantageuse, elle garantissait en principe la survie du site, même si SHP n'était plus en mesure de s'en occuper. Notre site est comme un livre. C'est mieux qu'il soit sans cesse enrichi, mais même s'il ne l'était pas, d'ici quelques années, il sera suffisamment étoffé pour être une ressource documentaire durable, ou plutôt qui méritera de durer. Donc je me suis mis au travail dès ce moment-là, en septembre, j'ai construit l'architecture, je l'ai proposée au CA puis à Mr Rego, qui l'a acceptée, puis j'ai rédigé les documents pour remplir les pages. Au cours de l'hiver il a construit l'armature, rentré quelques pages. Ça a un peu trainé de son côté, il était débordé par d'autres tâches, en plus le Covid s'y est mis (lui et son épouse en ont été victimes). Je ne lui ai pas mis la pression parce que de mon côté c'était très long d'élaborer les documents préparatoires. Puis nous avons eu une première réunion de formation le 6 avril. Je m'y suis rendu avec Fanfan, Martine qui devait venir aussi n'a pas pu nous accompagner. Découverte d'un monde totalement inconnu. Il a fallu que j'y retourne le lundi suivant. Là ça allait mieux. Mais il fallait encore peaufiner, j'y suis retourné le 4 mai. Depuis ça va à peu près. Mais il faudra encore quelques précisions pour améliorer le travail. J'y retournerai fin août. Le travail que nous allons vous présenter a été pour une part, réalisé également par Fanfan qui s'occupe de la partie faune et flore du patrimoine naturel. Sujet qu'il connaît très bien et ne se lasse pas de photographier. C'est très riche, en images et en textes. Martine, que j'ai un peu initiée, s'y est mis également, mais son engagement à la P'tite Coop lui laisse peu de temps disponible.

A suivi la projection commentée du site sur l'écran.

Jean-Pierre Buisson

Le rapport moral et le compte de résultats sont adoptés à l'unanimité.